

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ÉCULLY

N°2024-35-T1

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2024

Date de convocation du conseil d'administration : 7 novembre 2024

Nombre d'administrateurs en exercice au jour de la séance : 15

Présidente de séance : Madame Laure DESCHAMPS

**Membres présents** : Mme Laure DESCHAMPS ; Mme Patricia GARCIA ; M. Vincent FRIDRICI ; M. Jean Philippe CORDIN ; M. Christian GORISSE ; Mme Evelyne LARASSE ; M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Myriam RAFFARA ; M. Benoit SECHET

**Membre absent ayant donné pouvoir** : M. Sébastien MICHEL donne pouvoir à Mme Laure DESCHAMPS ; Mme Géraldine BALLIGAND donne pouvoir à M. Jean-Pierre MANIGLIER

**Membres absents** : M. Christophe PERRIN ; M. Jean-Claude GAUD ; Mme Hélène DROMARD ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES, Mme Florence ASTI LAPPERRIERE

**OBJET :** CANDIDATURE DU CCAS D'ÉCULLY A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DE LA CNSA POUR UN PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT AU VIEILLISSEMENT DANS LE QUARTIER LES SOURCES - LE PEROLLIER

L'Analyse des Besoins Sociaux réalisée par le CCAS en 2022 a eu pour focales les besoins relatifs à la population senior et les spécificités du quartier Les Sources – Le Pérollier. Cette démarche a permis de déterminer comme priorités la nécessité de lutter contre l'isolement des seniors, favoriser leur maintien à domicile et œuvrer à l'amélioration générale des conditions de vie au sein du quartier populaire.

Afin de répondre à ces priorités, le CCAS d'Écully a candidaté à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) pour soutenir des projets d'accompagnement et de prévention destinés aux seniors vivant dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

Au sein du quartier Les Sources - Le Pérollier, près de 600 habitants seniors parmi ses 3000 résidents, ont été identifiés. Cette population semble correspondre aux objectifs de l'AMI au regard de ses difficultés spécifiques : isolement, accès limité aux services de proximité et mobilité restreinte.

Ce projet vise, pour la période 2025-2027, à proposer un accompagnement renforcé en faveur de l'autonomie et du maintien à domicile des seniors de ce quartier. Les actions proposées se structurent autour de plusieurs axes :

- Repérage et diagnostic des seniors les plus isolés grâce à des partenariats locaux (comités de locataires, centre social, associations locales) et la mobilisation d'agents de proximité ;

- Interventions de prévention à domicile avec un suivi individualisé en matière de santé, lien social, et aménagement du logement ;
- Ateliers collectifs de prévention adaptés au quartier, visant à favoriser le lien social et la qualité de vie des seniors en toute sécurité.

Le CCAS d'Écully se propose d'être le porteur principal du projet, en partenariat avec ALLIADE Habitat, le Centre Social d'Écully, les comités de locataires, et la Métropole de Lyon.

Ce projet mobilisera des ressources internes et le soutien de partenaires pour identifier, orienter et accompagner les seniors vers les dispositifs de prévention les plus appropriés.

Un budget prévisionnel annuel de 50 000 € est établi, dont une demande de financement auprès de la CNSA d'un montant de 40 000 € par an, complété par des fonds propres du CCAS et de ses partenaires.

Le projet s'étalera de 2025 à 2027 avec un calendrier détaillé, débutant par des opérations de repérage et de diagnostic des besoins, puis le déploiement d'actions de prévention individuelles et collectives, adaptées aux réalités du quartier.

— — — — —

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité, par 11 voix pour

- Approuve la candidature du CCAS d'Écully à l'AMI de la CNSA pour le projet d'accompagnement au vieillissement dans le quartier Les Sources - Le Pérollier.
- Approuve la mobilisation des moyens nécessaires et des partenaires associés pour l'accompagnement des seniors dans ce quartier prioritaire.
- Autorise le Président du CCAS ou son représentant à signer tout document afférent à ce projet.

A Écully, le 14 NOV. 2024

Certifié exécutoire le 20 NOV. 2024

Le Président  
Pour le Président,  
La Vice-Présidente du C.C.A.S



Laure DESCHAMPS

Le Président  
Pour le Président,  
La Vice-Présidente du C.C.A.S



Laure DESCHAMPS